



Réflexion fête

Opposition au projet de loi ripost et
réflexion sur les espaces festifs.

« J'aime la fête, j'aime l'excès
me détruire pour commencer la semaine d'après »
- Fêtard en chef Tony Zola, « Fêtaaaard »

J'ai longtemps vu la fête comme un espace de liberté totale, une libération du corps et de l'esprit que j'ai reliée à un acte de résistance. Je danse toute la nuit, je m'alcoolise, je me sors de moi comme résistance à ce monde qui me veut productive et efficace. Mais cette conception de la fête a atteint ses limites en même temps que mon plafond de carte bancaire. Chaque jour^s suivant un soir de fête, la gueule de bois s'accompagne d'une note de frais salée : entrée en soirée, verres commandés et autres excès. Mais dans ce monde terrible du capitalisme, des branches existent pour célébrer autrement. L'univers des free party, en plus d'être une alternative gratuite, permet un rayonnement nationale^e de la fête. L'autre événement qui me vient est celui de la fête de la musique, d'ampleur nationale également, et totalement gratuit, il permet un soir de célébration collective. Mais que faire quand ces deux éléments de fête sont menacés ? Un par des lois de plus en plus criminalisantes et l'autre par l'augmentation d'événements payants et privés.

La fête comme espace politique existe depuis la nuit des temps. D'abord pour les communautés marginalisées qui en ont fait des espaces safe dont bon nombre de danses et musiques largement consommées aujourd'hui sont issues (ballroom, rave, punk, hyperpop,...). Elle est aussi un acte politique en soi, un retrait volontaire du monde de la productivité. Florian Gaité, auteur de *Tout à danser s'épuise*, rapproche la pratique de la fête à la notion du « souverain » chez Bataille. Pour Bataille la souveraineté cherche la liberté illimitée des hommes en les désaliénant de tout (la religion, le temps, le travail,...). Ainsi Florian Gaité propose de voir la fête comme un moment d'improductivité radicale et volontaire rendue possible par la fatigue extrême et les abus de substances en tout genre. Si la politisation de la gueule de bois me séduit et que je comprends le potentiel de résistance du désœuvrement volontaire par la fête, je pense qu'une réflexion sur les lieux où se joue cette improductivité est importante. Le milieu de la nuit est une part importante du pib national et à l'heure de la fermeture et interdiction des initiatives militantes, être improductive dans un club capitaliste me semble être un non-sens.

« Quand les pratiques et les rituels sont convertis en purs objets esthétiques, les croyances des cultures anciennes sont objectivement prises avec ironie, transformées en artefacts » Mark Fisher dans *Le Réalisme capitaliste. N'y a-t-il aucune alternative ?*, 2009.

Arnaud Idelon dans son livre *Boom Boom, politiques du dancefloor* fait le constat terrible de la gentrification des rave underground. Dans un chapitre intitulé « Rave : devenir décor dans le capitalisme », il explique le réemploi de l'esthétique Warehouse et des lieux tels que les usines désaffectées pour en faire des lieux de fête capitaliste. Si dans les années 1980 les lieux de techno tel que les Warehouses étaient des endroits underground et politiques, aujourd'hui ils ne sont plus que les vestiges de cette culture. Vestiges reposant généralement sur un empire économique colossal. À Paris, il existe plusieurs lieux s'inspirant de cette ambiance béton pour en faire des lieux festifs (gentrifiés) : Mia Mao, Glazart ou encore le Kilomètre 25. Ces trois clubs sont tous fondés par le même homme, Arnaud Perrine. Venant pourtant de l'underground rave des années 80-90s, il a bâti un empire de plusieurs millions avec ses clubs. Paradoxal, cela étant dit ces clubs sont bien loin d'être les pires. Le Yoyo se décrit comme un « Lieu insolite à l'atmosphère underground, il fait danser Paris dans un environnement brut de béton » alors qu'il n'y a là que l'atmosphère qui y est underground.

Il s'agit d'un ensemble de lieux où les consommations ont des prix démentiels et où l'entrée est payante. Bien loin d'un public de teufeurs ou de rave historique, les soirées ont parfois tendance à ressembler à un afterwork d'entreprise de la Défense. Les cultures underground rave n'ont pas résisté au capitalisme.

De plus, nous observons la fermeture de lieux de fête militants à Paris. La Station gare des mines, la Flèche d'or, le Sample, autant de lieux queer qui permettaient la fête pas chère et safe et qui ferment leurs portes.

Au profit d'endroits capitalistes qui se pérennisent : la Mécanique ondulatoire et le Klub, deux lieux qui se disent punk, du moins issus d'une « contre-culture » (quelle qu'elle soit) sont possédés par le même homme d'affaire (pas super punk à mes yeux) dont l'entrée se fait à 10 euros minimum. En regardant un peu dans le milieu de la nuit et de la fête parisienne, on se rend vite compte que les grands patrons s'en mettent plein les poches et qu'ils sont peu. Je ne vais même pas parler des lieux de fête dans le reste la France qui sont d'un glauque terrible et qui n'ont pas toujours de programmation. Je viens d'une ville du nord de la France, une ville de taille moyenne qui possède deux discothèques, et on ne peut pas les comparer aux lieux de fête de la capitale, ce sont des endroits de grande misère.

Ainsi, la rave est devenue capitaliste, les lieux militants festifs ferment et le reste des clubs ne sont pas à la hauteur. Le capitalisme a gagné. D'autant plus que ce qui ne peut pas intégrer son système, il essaie de l'interdire. C'est le cas des free party.

La free party est une « réunion musicale festive, underground et contre-culturelle organisée par un collectif de bénévoles appelé sound system, durant laquelle est diffusée de la musique électronique, et pouvant réunir de quelques dizaines à plusieurs milliers de participants. ». Plus qu'une institution, c'est une croyance, une ode à la liberté et à la gratuité. Une organisation bénévole, chacun ramène ses consommations, aucun transit économique. Or s'il n'y a pas d'argent à se faire, ça agace. Alors partout on accable les teufeurs de tous les maux du monde et on les criminalise. La présidente fasciste d'Italie les a fait interdire en Novembre 2022 en créant un délit spécifique et une peine pouvant aller de trois à six ans de prison pour les organisateurs, de 1 à 4 ans pour les personnes participantes, et l'amende de 1 000 à 10 000 €. La sanction est en outre assortie de la confiscation du matériel.

Depuis, beaucoup de pays européens se lancent dans la chasse aux free party. La France notamment grâce à un projet de loi de notre ministre de l'intérieur. Projet de loi aussi pertinent qu'un étron matinal qui porte le nom de RIPOST. Avec Ripost : il veut faire d'une pierre deux coups avec les squats et les free party. Cette loi se définit comme une « réponse immédiate aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens. » c'est ce qu'on pourrait appeler une loi fourre tout : consommation de protoxyde de carbone, manipulation d'arme à feu, sono dans un champ et squat, tous logés à la même enseigne avec cette loi. L'objectif : briser le peu de reste de garde-fou de la police pour permettre des interventions judiciaires plus rapides.

Concernant les free party les sanctions s'aggravent : « Sanctionner plus lourdement les organisateurs des rave party : l'organisation d'une rave party devient un délit puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Créer un délit de participation à ces événements avec possibilité d'établir une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 300 €. » 2 ans de taule pour une sono dans une clairière... je pense ne pas être la seule à trouver ça lunaire.

Cette loi a été adoptée par le sénat le 26 mai dernier malgré les « manifestes » de plusieurs collectifs de teufeurs (notamment à Paris et à Bordeaux). Elle doit encore être votée par l'assemblée nationale, la lutte continue.

Enfin, si la musique gratuite embête tant l'état, quid de la fête de la musique ? Parlons-en.

Nous devons cette fête à Jack Lang, pédophile notoire et ministre de la culture sous François Mitterrand, qui propose en 1982 de célébrer la musique le 21 juin de façon gratuite et ouverte à toutes. Sur le site du ministère de la culture, on peut lire « Il évoque une “révolution” dans le domaine de la musique, qui tend à faire se rencontrer toutes les musiques – sans hiérarchie de genre ni d’origine – dans une commune recherche de ce qu’il appelle “une libération sonore, une ivresse, un vertige qui sont plus authentiques, plus intimes, plus éloquents que l’art” ou encore « la Fête de la musique s’épanouit et se diffuse dans l’espace public, avec le public et pour le public. » Passons le fait que ces mots sont en totale contradiction avec les mesures prises actuellement à l’encontre des teufeurs, il y a une volonté d’accessibilité et de gratuité dans cette nuit de la fête de la musique. Que s’est-il passé en 2026 ? C’est avec tristesse que j’ai constaté une fête de la musique privée de son essence avec des lieux fermés et payants partout.

Tout ça pour dire que le milieu de la fête à l’image du reste du monde se fascise et que rattrapés par le capitalisme, il ne nous restera bientôt que nos studios et nos chambres de bonnes pour danser. Il est important de protéger ces lieux et initiatives qui permettent la fête pour toutes, tu peux te défoncer autant que tu veux mais fais-le dans un lieu qui fait du sens. Il est d’une importance capitale de défendre les teufeurs face à la loi ripost, il en va de notre liberté à toutes. Et pensons collectivement à investir les lieux de fête politique, le squat de la Kunda de Vitry sur seine, le Doc dans le 19ème, la Station gare des mines dans le 18ème, la Cyberrance de Romainville,...

Vive la fête et vive le feu.

Sources :

GAITÉ Florian. « DANSER À N’EN PLUS POUVOIR. AFTER, ÉPUISEMENT ET ANARCHIE », *Spirale*, N°295, 2025.

IDELON Anaud. *Boom Boom, politique du dancefloor*, éditions divergences, 2025.

Site gouvernement : projet loi ripost <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers-de-presse/presentation-du-projet-de-loi-ripost>

Histoire fête de la musique : <https://fetedelamusique.culture.gouv.fr/actualites/historique-de-la-fete-de-la-musique>



MW, « Réflexion fête, Opposition au projet de loi ripost et réflexion sur les espaces festifs. », *Molard Club*, Juin 2026

[En ligne: <https://molardclub.fr/publications/publications.html>]